



*Association locale
de Maine-et-Loire*

RAPPORT FINANCIER

UFC-Que Choisir de
Maine-et-Loire

2025



SOMMAIRE

1. DOCUMENTS COMPTABLES ET DE RÉFÉRENCE	3
2. RAPPORT FINANCIER	4
2.1 Produits d'exploitation	4
2.2 Charges d'exploitation	6
2.3 Résultats	8
3. RÉSERVES FINANCIÈRES	8
4. ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS / RECETTES	9
5. PROJECTION 2026	9
5.1 Budget prévisionnel 2026	9
5.2 Nos orientations pour l'année	10
6. CONCLUSION	10
7. ANNEXE	10

Destinataires :

- Patrice CASSAGNE, Président de l'UFC-Que Choisir de Maine-et-Loire
- Les membres du Conseil d'Administration

Rédacteurs :

- Patrick MICHOT, Trésorier
- Pascal JEANNEAU, Comptable

1. DOCUMENTS COMPTABLES ET DE RÉFÉRENCE

Ce rapport s'appuie sur les documents suivants :

- Situation comptable à fin décembre 2025 (Réf : COM/2025-016)
- La balance 2025 (Réf : COM/2025-006)
- Budget prévisionnel (Réf : COM/2026-100)

Ces documents sont consultables au service comptabilité de l'UFC-Que Choisir de Maine-et-Loire, Espace Frédéric Mistral, 4 allée des Baladins à Angers.

2. RAPPORT FINANCIER

2.1 Produits d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION							
	2024		2025		Variation 2024/2025 (€)	Compte	Observations
	Montant (€)	% rapport aux recettes nettes	Montant (€)	% rapport aux recettes nettes			
Adhésions + Réadhésions nettes	37 791,20	41,15	34 115,40	38,3	-3 675,40	7013, 7561	Adhésions 2024 : 1490 2025 : 1349
Part fédérale	8 418,90	9,17	7 689,30	8,6	-729,60	7562	Correspond au droit fixe versé par adhérent à la Fédération (5.70€)
Abonnement bulletin ANJOU CONSOMMATEURS	4 473	4,87	3787	4,2	-686	7011	2024 : 639 abonnés 2025 : 541 abonnés
Dons reçus	9 089,70	9,9	9 898,30	11,0	+808,60	7541	
Recette pour dossiers litiges	6 360	6,92	5 310	6	-1 050	7060	2024 : Dossiers 424 2025 : Dossiers 354
Subventions DGCCRF	3683,19	4,01	5 751,17	6,4	+2 067,98	7412	Subvention versée par l'intermédiaire de la Fédération
Subvention exceptionnelle État	2 500	2,72	0	0	-2 500	7431	
Aide stagiaire avocat par UFC	1 364	1,49	6 247	7	+4 883	7421	2024 : 1 stagiaire 2025 : 2 stagiaires et reliquat 2024
Dotation bailleur PODELIHA	13 737,17	14,96	13 031,77	14,6	-705,4	700801	2024 : arriérés de campagne électorale
Intérêts livret	1 544,49	1,68	1 188,74	1,3	-355,75	7680	2025 : moins d'épargne
Produits annexes (intervention + divers)	2 166,43	2,36	1 411,80	1,6	+754,63	7080, 708002, 7582,7782	Produits d'activité, RDV conso
Produits exceptionnels	0	0	79,80	0,1	+79,8	77	
Transfert de charges	714,30	0,78	668,50	0,7	-45,8	79	
RECETTES NETTES	91 842,38	100	89 178,78	100			
Abandon frais par bénévoles (indem. Kms)	20 533,64		19 696			7542	L'AL n'a pas la capacité de rembourser les kms
RECETTES BRUTES	112 376,02		108 874,78				

Tableau 1 : Produits d'exploitation

À noter :

- La mise à disposition des locaux par la ville à l'Espace Frédéric Mistral d'ANGERS fait l'objet d'une valorisation annuelle de 6 253 euros pour l'année 2025,
- La contribution de l'ensemble des bénévoles est évaluée à 96 376 euros.

Répartition en pourcentage

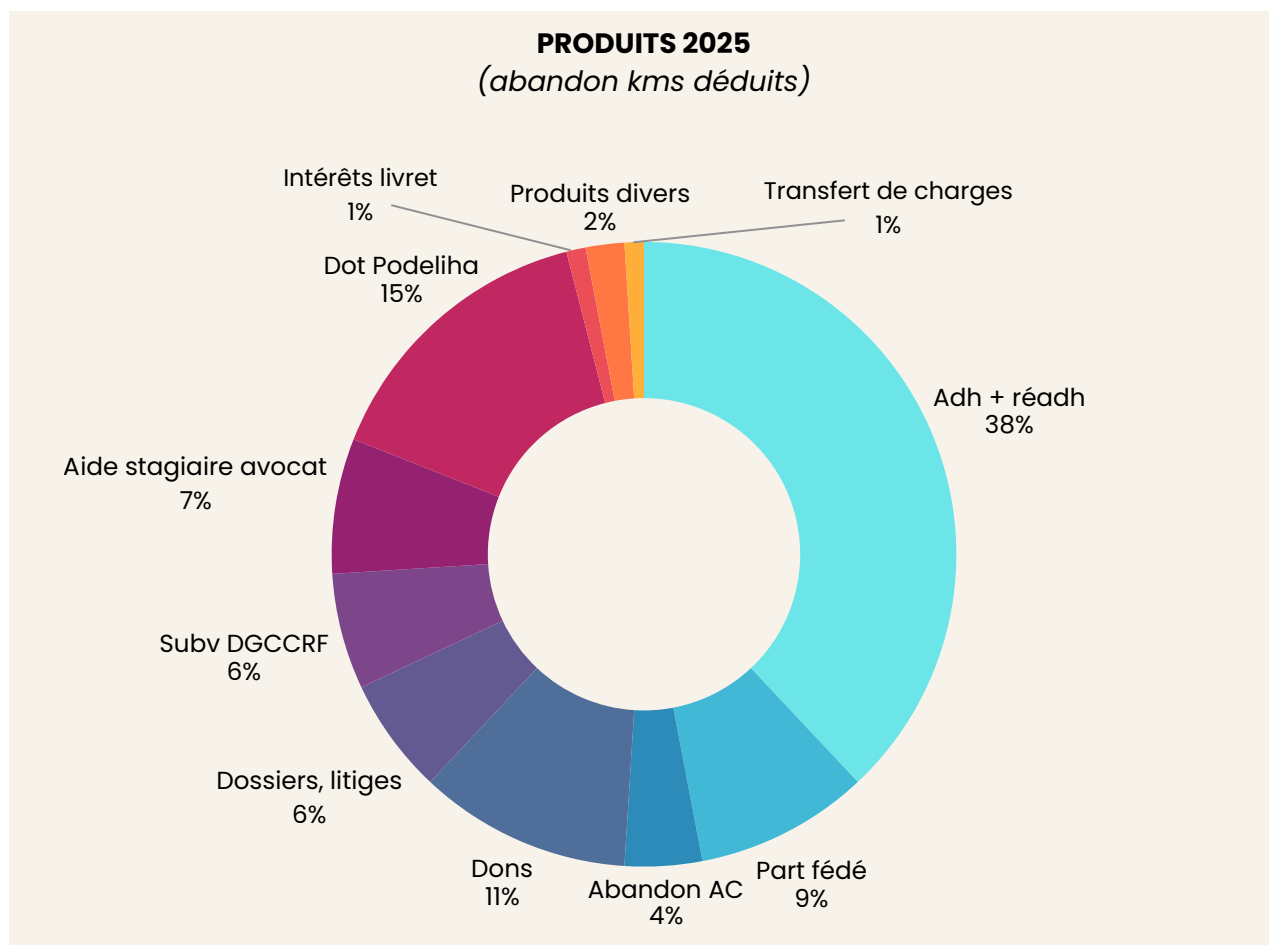


Figure 1 : Répartition en pourcentage des produits

Commentaires :

Nos principales ressources proviennent pour 64 % :

- Adhésions (38%)
- Dotation du Bailleur social PODELHIA (15%)
- Des dons (11%)

Points négatifs :

- Forte baisse des recettes nettes d'adhésion et ré-adhésion de l'ordre de 9,7 % (-3675,8€)
- Forte baisse des recettes pour frais de dossier de l'ordre de 16,5% (-1050€)
- Forte baisse des abonnements à Anjou Consommateurs de l'ordre de 15,3% (-686€)

Points positifs :

- Augmentation significative des dons de l'ordre de 8,9% (+809€)
- Augmentation significative de la dotation de la DGCCRF (+2067,98€)

2.2 Charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION							
	2024		2025		Variation 2024/2025 (€)	Compte	Observations
	Montant (€)	% rapport aux charges nettes	Montant (€)	% rapport aux charges nettes			
Charges de personnel (salaires brut + charges)	53 991,04	65	72 360,42	68,2	+18 369,38	64	2025 : Salaires + charges + indemnité élèves avocats + indemnité départ + doublon pendant 2 mois
Part fédérale + autres	8 738,94	10,5	8 166,50	7,7	-572,44	65, 67	Adhérents 2024 : 1490 2025 : 1349 Droit fixe par adhérent versé à la Fédération (5.70€)
Locaux	4 180,09	5	5 616,73	5,3	+1 436,64	6061, 6063, 6135, 6150, 6160	Electricité, loyer, assurance, location salles
Crédit-bail + Copies	2 590,04	3,1	2 962,49	2,8	+372	6120	2025 Loc : 561,6 Copies : 2400,89
Fonctionnement	1 567,23	1,9	1 459,24	1,4	-107,99	6064, 6181, 6230, 6231, 6270, 627031	Fournitures administratives, publicité, frais banque, documentation
Frais postaux	4 018,26	4,8	5 317,49	5	+1 299,23	6260001	
Télécom	615,50	0,7	603,25	0,5	-12,25	626005	
Divers (services externes autres)	718,15	0,9	787,55	0,7	+69,4	6280	F. Bénévolat, Cotis UR, Cotis Pasteur, cotis adhésion radio
Charges bailleur social	4 891,85	5,9	5 720,88	5,4	+829,03	628001	
Déplacement et réception	1 362,83	1,6	2 495,14	2,4	+1 132,31	6256, 6257, 6238, 6251	
Dotation aux provisions	372,83	0,4	554,57	0,5	+181,74	681	Amortissement sur 3 ans
CHARGES NETTES	83 046,76	100	106 044,26	100			
Abandon frais bénévoles (indem. kms)	20 533,64		19 696			625102	Base 2024
CHARGES BRUTES	103 580,40		125 740,26				

Tableau 2 : Charges d'exploitation

Répartition en pourcentage

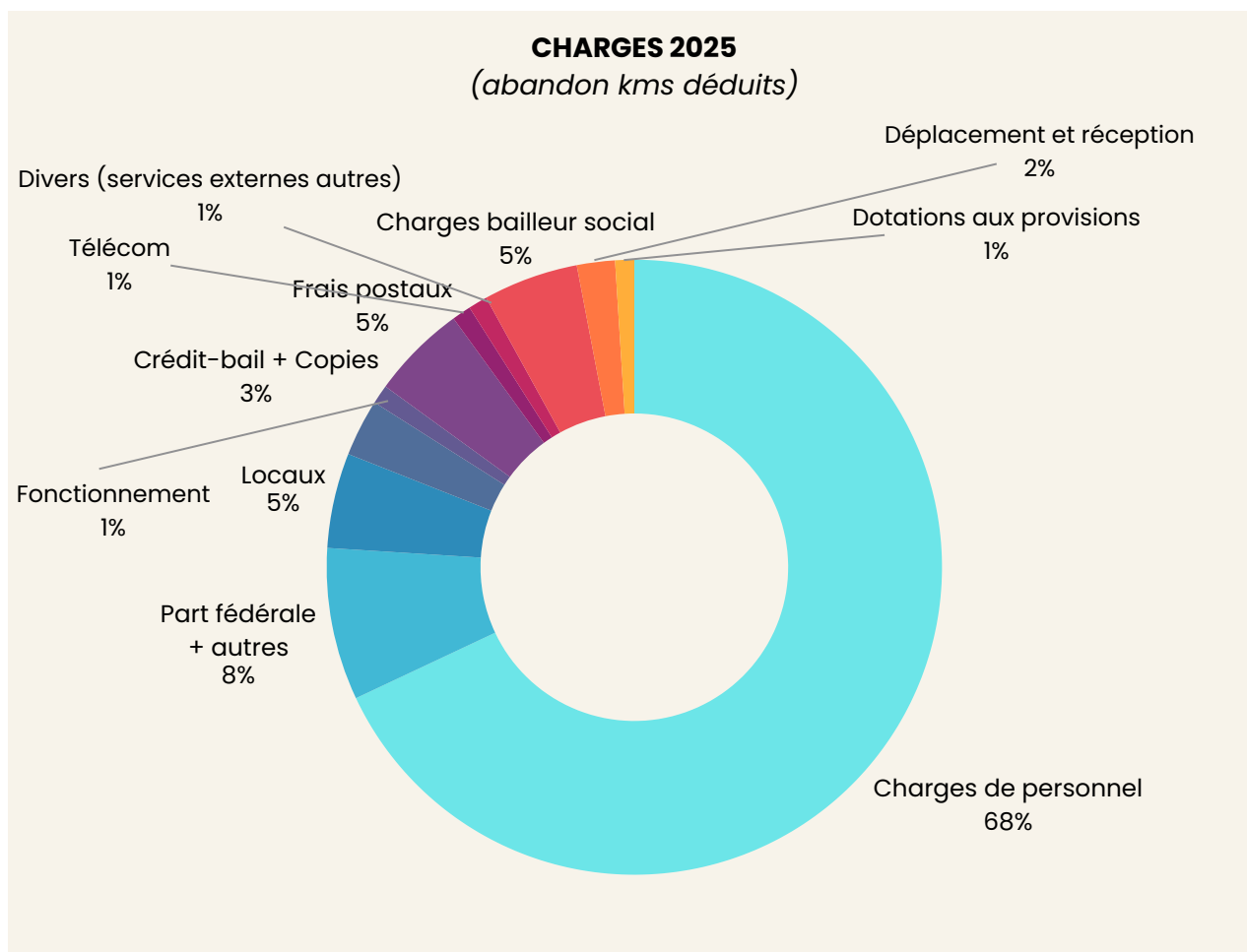


Figure 2 : Répartition en pourcentage des charges

Commentaires :

L'année 2025 présente une importante augmentation des charges relative à :

- La masse salariale
- La célébration du cinquantenaire de l'association

La masse salariale se monte à 72 360€.

Par rapport à 2024, augmentation de 34 % soit +18 369€. Cette forte augmentation est strictement conjoncturelle et liée aux évènements suivants :

- Indemnités de l'assistante de gestion qui a quitté l'association
- Doublon de salaire pendant 2 mois liée au recrutement d'une nouvelle assistante
- Intégration de deux stagiaires au lieu de un les années passées.

La célébration du cinquantenaire a coûté environ 4 000 € à l'association pour location de salle, repas, indemnités diverses.

Par ailleurs, on note de très importants frais postaux qui sont de 5 317€.

2.3 Résultats

Nous terminons l'année avec une situation financière négative de 16 945,28 €.

- Recettes nettes : 108 794,78 € (abandon frais bénévoles inclus)
- Charges nettes : 125 740,26 € (abandon frais bénévoles inclus)

3. RÉSERVES FINANCIÈRES

Nos disponibilités sont en forte diminution avec un montant de **46 618 € (livret + compte courant + espèces)**.

Évolution des réserves financières sur 8 ans

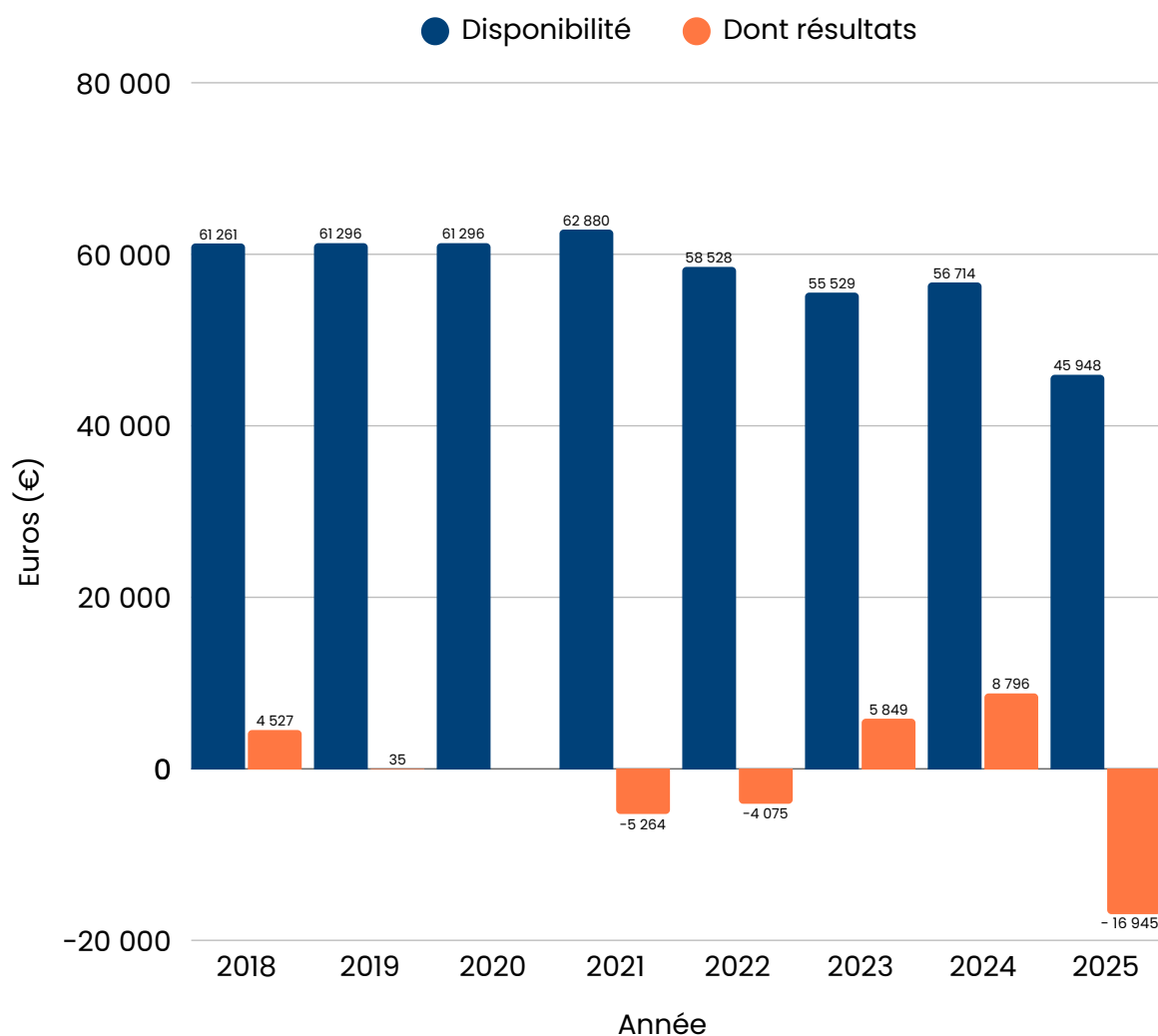


Figure 3 : Évolution des réserves financières et résultats

Commentaire :

Malgré la diminution de nos réserves, notre association envisage avec confiance l'année à venir.

4. ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS / RECETTES

Nombre d'adhérents vs adhésions nettes

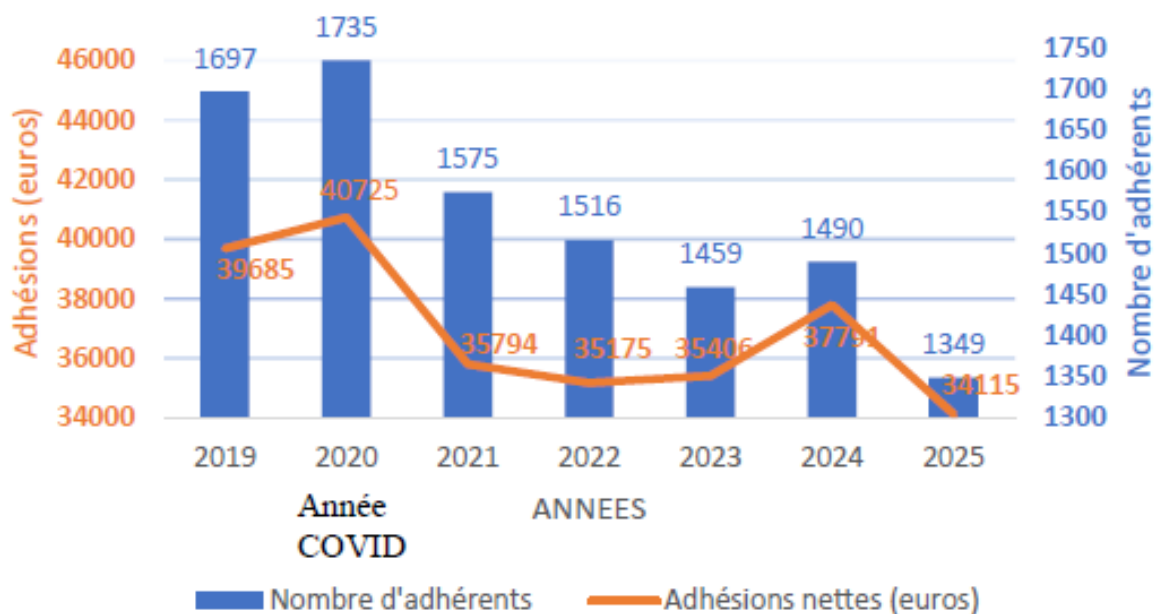


Figure 4 : Évolution du nombre d'adhérents et des adhésions nettes

Après une année 2024 ayant vu l'augmentation de nos adhérents, nous constatons une chute d'adhésions (-140) qui sont notre principale source de fonctionnement.

Nous sommes au plus bas des adhésions si l'on se réfère aux sept dernières années.

5. PROJECTION 2026

5.1 Budget prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel est présenté avec un produit de 104 650 € (abandon kms inclus) et une dépense de 107 354€ soit un déficit de 2 704 €.

Les produits :

Nous restons très prudents avec la prise en compte :

- Maintien du nombre des adhésions,
- Maintien du nombre d'abonnés à Anjou Consommateurs,
- Maintien du niveau des dons,
- Nous n'envisageons pas à ce jour d'augmentation sensible des dotations et subventions.

Les charges :

- Prise en compte de la progression des salaires + PPV,
- Prise en compte de l'augmentation des frais postaux,
- Nous différons les investissements (informatique, standard téléphonique).

5.2 Nos orientations pour l'année

Nous devons impérativement augmenter sensiblement nos recettes en orientant nos actions vers une progression de nos adhésions tout en menant les actions suivantes :

- Participer activement à la campagne des élections des représentants des locataires chez les bailleurs sociaux (Podelhia, Angers Loire Habitat, Soclova),
- Poursuivre le déploiement de nos RDV conso,
- Poursuivre les rencontres ciné débats,
- Renforcer nos interventions auprès des écoles, lycées, maison de retraite...,
- Renforcer nos équipes de bénévoles.

6. CONCLUSION

En 2025, on constate une diminution des recettes et une augmentation des dépenses par rapport à 2024.

Le déficit était attendu, l'année 2025 ayant été marquée par une série d'évènements exceptionnels qui ont entraîné la diminution de nos réserves.

Néanmoins, nous avons un fonds de réserve important qui nous permet de faire face sereinement à ce début d'année.

Pour améliorer notre fonctionnement et offrir toujours plus de services, il est essentiel d'augmenter nos recettes.

7. ANNEXE

Budget prévisionnel 2026



**SUIVEZ-NOUS SUR
NOS RÉSEAUX SOCIAUX :**



@UFCQCMINEETLOIRE



@UFCQUECHOISIR_MINEETLOIRE



@UFC-QUE-CHOISIR-DE-MINE-ET-LOIRE

ET SUR WWW.MINEETLOIRE.UFCQUECHOISIR.FR

NOUS RENCONTRER

ANGERS

Espace Frédéric Mistral
4 allée des Baladins
du lundi au vendredi
9h30-12h30 / 14h00-17h30

Avec ou sans RDV
Plus d'infos au
02 41 88 56 42

CHOLET

Centre social Pasteur
1 rue du Dr Emile Maillard
le mercredi : 9h15-12h00

Uniquement sur RDV
Contacter le
02 41 88 56 42

SAUMUR

Espace Jean Rostand
Maison des associations
330 rue Emmanuel Clairefond
le jeudi : 10h00-12h00

Uniquement sur RDV
Contacter le
02 41 88 56 42

NOUS CONTACTER

UFC-Que Choisir de Maine-et-Loire

Espace Frédéric Mistral
4 allée des Baladins 49000 Angers
02 41 88 56 42
contact@maineetloire.ufcquechoisir.fr
www.maineetloire.ufcquechoisir.fr

Rejoignez-nous sur :

[Facebook](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#)

